

Pour publication immédiate

Parents, futurs parents : La vaccination de votre bébé commence à deux mois

Lanaudière, le 23 avril 2008 –La Direction de la santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière profite d'un nouvel outil promotionnel destiné aux nouveaux parents pour rappeler l'importance de débiter le calendrier vaccinal de leur bébé dès l'âge de deux mois.

En effet, un tableau magnétique pour le réfrigérateur a été réalisé par la Direction de la santé publique et d'évaluation et sera remis aux nouveaux parents lors de la visite postnatale. Des exemplaires sont également disponibles dans les CLSC de la région.

Il faut savoir qu'il est important d'administrer les vaccins selon le calendrier prévu particulièrement pour les premiers vaccins. « Le retard à la vaccination implique que l'enfant ne sera ou sera moins protégé contre les maladies graves au moment où il est le plus à risque de les contracter », tient à souligner Joan Brooks, infirmière à la Direction de la santé publique et d'évaluation.

Prendre rendez-vous au CLSC

L'objectif visé est que 90% des enfants de deux mois reçoivent leurs premiers vaccins au plus tard à deux mois plus une (1) semaine. Il est donc recommandé aux parents d'appeler leur CLSC le plus tôt possible après la naissance de l'enfant afin d'obtenir un rendez-vous qui s'inscrit au bon moment pour débiter la vaccination.

Pour les parents qui auraient oublié de prendre leur rendez-vous, il est important de préciser qu'il n'est jamais trop tard pour débiter ou poursuivre la vaccination.



Source :
Pascale Lamy
Agente d'information
Direction de santé publique et d'évaluation
450 759-1157 poste 4437
pascale_lamy@ssss.gouv.qc

Information :
Joan Brooks
Conseillère en soins infirmiers
Direction de santé publique et d'évaluation
450 759-1157 poste 4453
joan_brooks@ssss.gouv.qc.ca